

SITE INSCRIT DU CHATEAU DE ROCHECHOUART

NATURE ET INTERET DU SITE

Le site comprend la place située à l'entrée du château, entre la ville et le château, une esplanade en direction de la ville, le château de Rochechouart (Cl. M.H. : liste de 1840) et le replat de terrain traité en parc, à l'Ouest du château. Il présente des intérêts géologique, historique, écologique et paysager. Il y a 160 millions d'années, une météorite de type sidérite (fer et nickel) qui percuta la terre à 4 kilomètres de Rochechouart forma un cratère de 20 kilomètres de diamètre et de 6 kilomètres de profondeur et modifia les roches de la région sur environ 300 km². Les brèches ainsi formées, très solides et résistantes au gel ont été utilisées par les romains pour la construction de Chassenon puis pour la réalisation de nombreux monuments et habitations de la région.

L'existence d'un prieuré est connue à Rochechouart dès l'an 801. L'éperon rocheux, proche d'une zone de confluence, dominant de 80 mètres la vallée, propice à un établissement défensif a certainement été utilisé très tôt.

De l'édifice du XIII^{ème} siècle, le château a conservé la plus haute tour, proche du pont-levis. C'est de la seconde moitié du XV^{ème} siècle que datent le grand corps de logis flanqué de deux grosses tours, les deux ailes en retour d'équerre aboutissant à deux autres tours. La galerie couverte formée de colonnes torsées qui parcourt le rez-de-chaussée, dans la cour est postérieure.

Les vicomtes de Rochechouart qui ont occupé le château jusqu'à la Révolution, étaient d'une des plus grandes et plus anciennes "maisons" de France. Descendant des vicomtes de Limoges et des comtes d'Angoulême, ils ont occupé les postes les plus élevés et participé au développement rapide de la cité : Aimeric IX, vicomte de Rochechouart octroya aux habitants, en 1296, une charte qui les affranchit et porta création de leur commune, ce qui leur permettait de se gouverner eux-mêmes.

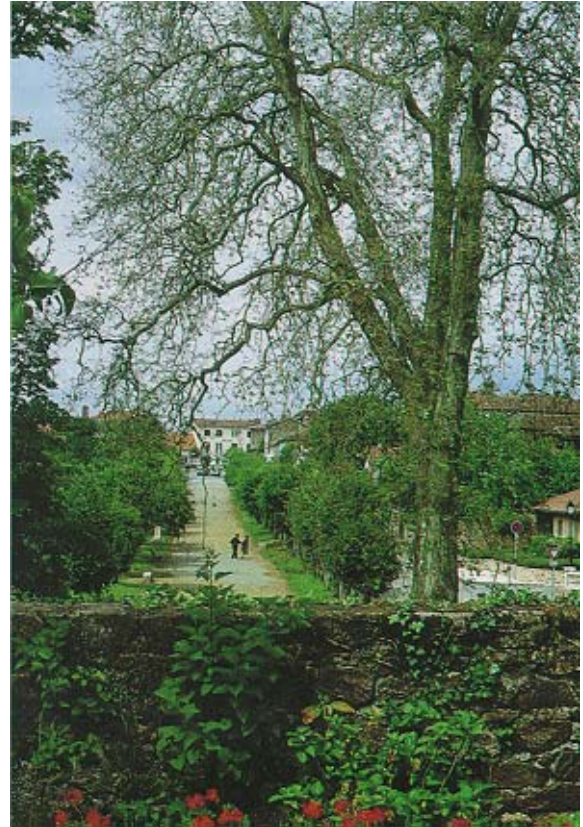


La façade Sud sur son promontoire. (Ph. G. Simonneau.)

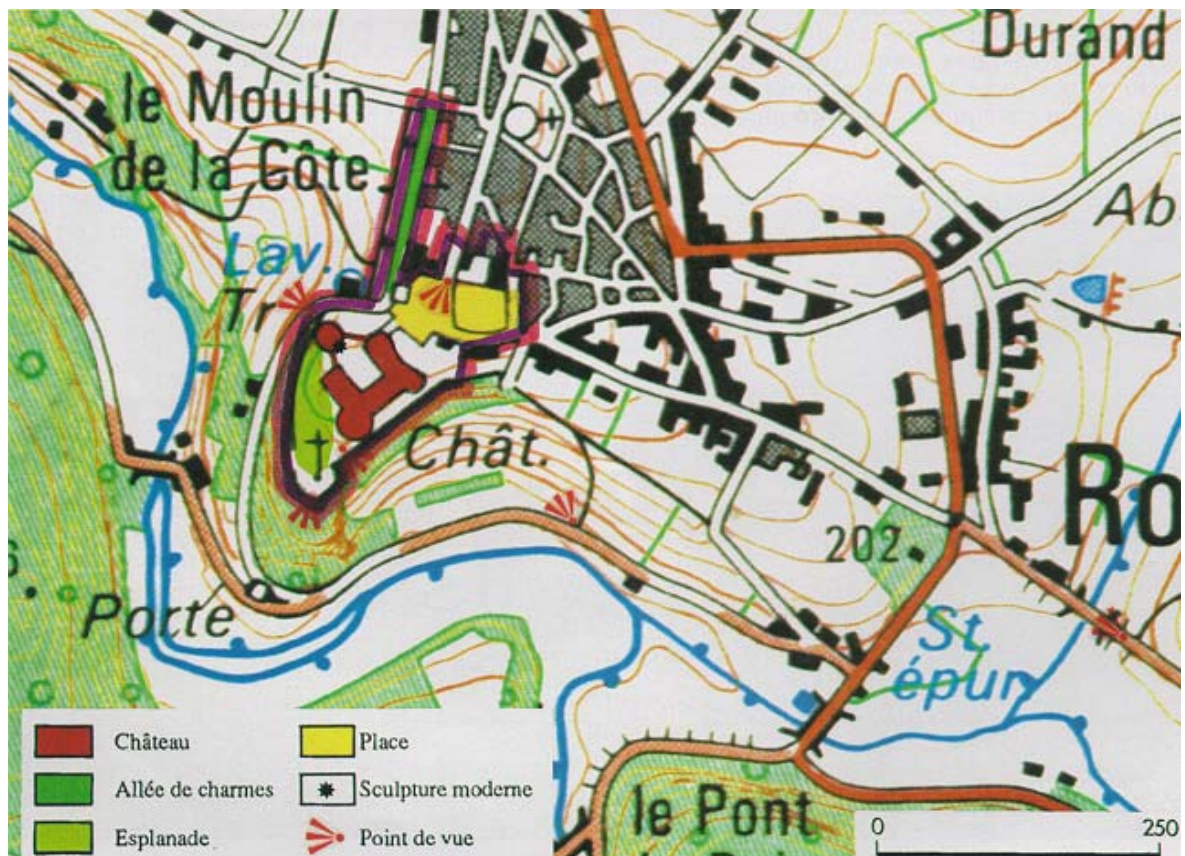
Pendant la Révolution, la vicomtesse Marie-Victoire Boucher fut décapitée, son fils s'exila. La démolition du château fut commencée, mais cette oeuvre, trop difficile fut abandonnée. Armand-Constant de Rochechouart, de retour d'exil, retrouva la possession de son château, mais ne put le remettre en état. A sa mort, en 1832, le Général de Rochechouart, de la branche aînée de la Maison racheta le château dans l'intention de le restaurer, mais y renonça et le vendit au département de la Haute-Vienne et à la Ville de Rochechouart.

En venant de la ville, on découvre l'aile Nord du château, au débouché de la place. Cinq platanes bordent les anciennes douves et animent l'espace assez minéral et imposant. Trois constructions et les façades des autres bâtiments sont inclus dans le site.

On remarque surtout l'hôtel de ville, bâtiment important faisant face au château, où matériaux traditionnels et modernes voisinent. De la place on ressent la présence de la vallée proche, que la ligne des frondaisons suggère. Des tilleuls bordent la petite route qui passe sous l'ancienne porte de la ville. D'autres tilleuls avec quelques marronniers et quelques érables occupent à l'Ouest la terrasse construite en impactite sur un grand aplomb rocheux. Cet espace, bien délimité, à "l'ombre" du château, qui offre de très agréables points de vue sur la vallée de La Graine, Le Roc du Boeuf et le monument, est le lieu de promenade privilégié de la ville. L'esplanade plantée de charmes assure la liaison avec le cœur de la cité.



L'allée de charmes. (Ph. F. Binet.)



Un pont a remplacé le pont-levis qui permettait de pénétrer dans la cour du château. Les colonnes torses des galeries très originales semblent avoir inspiré la charpente en spirale de l'église (bien que la résistance au vent semble avoir été recherchée). L'aspect a été repris dans une sculpture moderne implantée à l'emplacement d'une tour arasée, dans le prolongement de la cour. Le château abrite un centre d'Art contemporain.

EVOLUTION DU SITE

Dans la partie Nord de la place, de petits aménagements sont en cours. Ce secteur un peu à l'écart, est moins dominé par le château : les arbres taillés en "tête de chat" participent à

l'ambiance provinciale. Les jardinières en cours de réalisation (petit appareillage carré de granit rose) sont sans rapport ni avec les matériaux des constructions voisines, ni avec le château. Le parti moderne est souhaitable, mais en conservant des couleurs existantes et en recherchant la discrétion.

Les esplanades, anciennes avenues plantées, équipées de jeux et de bancs sont très fréquentées.

PROPOSITIONS DE MISE EN VALEUR

Une réflexion sur l'aménagement de la place du château doit être menée. Le grand espace libre permet d'avoir le recul nécessaire pour apprécier le monument ; le type d'articulation avec la partie Nord de la place doit être choisi : garder la continuité en laissant les



Le moulin de la Côte, sur la Graine. (Ph. F. Binet.)

arbres reprendre leur développement et en ne créant aucun d'obstacle au sol, ou séparer un espace du château de celui de la ville. Dans ce cas les aménagements ne devront pas interférer avec le château ; une coupure, végétale par exemple, peut être matérialisée.

Le site naturel du château englobe toute la vallée visible depuis le monument mais également les parties de vallée offrant des perspectives sur le château. Celle-ci en grande partie

agricole comprend quelques constructions (notamment moulins et exploitations agricoles de grande qualité architecturale) et un pont en dos d'âne (pont du moulin de la Côte) qui a été inscrit à l'I.S.M.H. le 9 Février 1990. De plus, la rivière est longée par une petite route qui permet une découverte très intéressante du château et de son site. Une extension du périmètre à l'ensemble de la vallée de La Graine et un renforcement de la protection (site classé) sont nécessaires pour maintenir la qualité de la vue sur et depuis le château.



Le Roc du Bœuf et le pont ancien. (Ph. F. Maison.)